

16 déc 2022 -17:53

Appartient à Conseil des ministres du 16 décembre 2022

Budget global 2022 pour les frais de fonctionnement des hôpitaux

Sur proposition du ministre de la Santé Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant, pour l'exercice 2023, le budget global pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux.

Le budget global pour 2022 s'élève à 11.302.332.140 euros.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be